



**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 20 AVRIL 2023 – 20H30**

Le 20 avril 2023 à 20h30, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M Michel BONNIER, Maire.

15 Membres présents : M BONNIER Michel - M VOUTE Jean-Claude – Mme THIZY Florence-M BLANCHARD Jean Yves- M GIRAUD Jean Baptiste- M LHOMME Laurent – M BONNARD Yves - M Roland THOLLET – Mme MALLE Stéphanie - Mme BOUCHUT Sabrina - M RIVOIRE Frédéric - Mme GEFFARD Estelle - Mme PETIT Sabrina- Mme MONTEILLER Evelyne- Mme RIOU Solen

Membres excusés : Quorum : 8

Secrétaire de séance : Mme Florence THIZY

*Ordre du jour :*

*Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 30 mars 2023*

*Délibération : contrat de maintenance avec la Société ADIC informatique pour le logiciel DELARCHIVES*

*Délibération : convention avec Enedis pour la mise en valeur d'un poste de distribution publique d'électricité*

*Délibération : Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique territoriale proposée par le cdg69*

*Tour de table sur les impressions de chaque membre du conseil municipal concernant leur mission*

*Point sur les projets du Centre Social Archipel*

*Questions diverses*

*Compte rendu des réunions et commissions diverses*

*M le Maire informe des autorisations d'urbanisme qu'il a signées depuis la dernière séance et des décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal : Devis SB2i pour la fourniture d'une souris ergonomique 95€ HT- Devis Maçonnerie Viricel pour reprise mur en pierres 1250€ HT*

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 30 mars 2023.

**Délibération n°2023-04-01 : contrat de maintenance avec la Société ADIC informatique pour le logiciel Delarchives**

Monsieur le Maire informe que le contrat de maintenance avec la Société ADIC Informatique BP 72001 30702 UZES Cedex pour le logiciel « DELARCHIVES » est arrivé à échéance le 31/03/2023.

La Commune dispose de ce logiciel depuis 2014 au prix de 15€ HT. Ce dernier est un outil rapide et pratique pour archiver les délibérations du conseil municipal, les décisions et arrêtés du Maire. Les fonctions de ce logiciel sont les suivantes : Archivage des délibérations du conseil municipal, des décisions et arrêtés du Maire- Recherche multicritères par date et par objet- Edition des pages de garde des registres- Edition des répertoires par date et par objet- Edition des listes des conseillers municipaux.

Il propose de renouveler ce contrat de maintenance qui comprend l'assistance téléphonique et la mise à jour annuelle du logiciel pour un montant de 15€ HT. Le contrat prendrait effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 pour une période d'une année, renouvelable deux fois par reconduction tacite soit une durée totale de trois ans.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le contrat de maintenance avec la Société ADIC Informatique pour le logiciel DELARCHIVES à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 et autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat, les avenants éventuels ainsi que toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette affaire

**Délibération n°2023-04-02 : convention avec ENEDIS pour la mise en valeur d'un poste de distribution publique d'électricité**

Monsieur le Maire rappelle que la commission fleurissement et espaces verts a le projet d'embellir le poste de distribution publique d'électricité à la zone artisanale du Trêve, rue du Crêt.

Il explique que suite à une rencontre avec Mme York, interlocutrice privilégiée des Collectivités Locales, Enedis Direction Territoriale Rhône s'engage à accompagner le projet de la Commune dans le cadre d'une action partenariale avec l'école privée des 4 horizons d'Aveize ayant pour but de valoriser un poste de distribution publique d'électricité et de favoriser son intégration dans l'environnement.

Enedis s'engage à financer 50% du coût global de l'opération de mise en valeur jusqu'à concurrence de 500€.

Pour effectuer ces travaux d'embellissement, une convention de mise en valeur d'un poste de distribution publique d'électricité doit être signée avec Enedis. Cette convention définit les conditions et les modalités liées à cette opération. La convention a une durée d'un an à compter de la date de la signature.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les termes de la convention avec Enedis pour la mise en valeur d'un poste de distribution publique d'électricité à la zone artisanale le Trêve, rue du crêt et autorise M le Maire à signer ladite convention, les avenants éventuels ainsi que toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette affaire

**Délibération n°2023-04-03 : adhésion à la médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique territoriale proposée par le CDG69**

Monsieur le Maire informe que la loi n°2021-1729 pour la confiance dans l'institution judiciaire du 22 décembre 2021 a pérennisé et généralisé le dispositif de la médiation préalable obligatoire (MPO) à l'ensemble du territoire national. Il est prévu que les recours contentieux formés par les agents publics des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, à l'encontre de certains actes relatifs à leur situation personnelle,

doivent faire l'objet d'une médiation préalable obligatoire, dès lors qu'ils ont conventionné avec le cdg69 pour assurer cette mission.

Le décret n°2022-433 du 25 mars 2022 relatif à la procédure de médiation préalable obligatoire applicable à certains litiges de la fonction publique et à certains litiges sociaux fixe les modalités d'application de la MPO et définit la liste des décisions individuelles concernées par la médiation préalable obligatoire à la saisine du juge administratif.

La médiation peut être définie comme « tout processus structuré, quelle qu'en soit la dénomination, par lequel deux ou plusieurs parties tentent de parvenir à un accord en vue de la résolution amiable de leurs différends, avec l'aide d'un tiers, le médiateur, choisi par elles ou désigné, avec leur accord, par la juridiction » (article L.213-1 du Code de justice administrative).

L'article 28 de la loi du 22 décembre 2021 susvisée a ajouté un nouvel article 25- 2 à la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 qui prévoit que la MPO est désormais une mission obligatoire pour les centres de gestion.

Il s'agit d'une nouvelle mission à laquelle les collectivités et leurs établissements publics peuvent adhérer volontairement, par voie de délibération et conformément à la convention cadre conclue avec le centre de gestion.

À compter du premier jour du mois suivant la date de conclusion de la convention, les agents des collectivités adhérentes à la mission devront obligatoirement faire précéder d'une médiation les recours contentieux qu'ils souhaiteront engager à l'encontre des seules décisions visées à l'article 2 du décret n°2022-433 du 25 mars 2022.

Le coût de ce service est prévu par dossier de médiation et selon les montants suivants : forfait de 400 € pour la préparation, les entretiens individuels et les réunions plénières ; au-delà de 8 heures, application d'un coût horaire supplémentaire de 50 € l'heure.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la mission de médiation préalable obligatoire en matière de litiges proposée par le CDG69 et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante avec le CDG69.

#### **Tour de table sur les impressions de chaque membre du conseil municipal concernant leur mission**

Monsieur le maire fait part qu'il lui semblait important, à mi-mandat, de prendre du temps au cours de cette séance afin de faire un point sur les missions que chacun exerce au sein de l'équipe. Il souhaite que lors de cette séance, chaque personne puisse s'exprimer et faire part de ses sentiments sur sa fonction de conseiller municipal, comment il se sent, fasse part des aspects positifs, et négatifs, s'il dispose d'assez d'informations pour assurer ses missions que ce soit au sein du conseil municipal, des commissions municipales et commissions de la CCMDL.

*Intervention de Jean Baptiste Giraud* : une équipe dynamique, chacun s'exprime bien et s'implique dans les commissions ; services et de l'entraide entre les commissions. Appréciable car chacun peut bien s'exprimer, il est important de prendre du temps pour discuter.

*Intervention de Sabrina Bouchut* : même ressenti, bonne ambiance, se plaît dans les commissions, elles sont complémentaires. Le temps convivial après le conseil est important, il permet de créer des liens. Découverte de la gestion d'une commune, c'est enrichissant car on apprend dans beaucoup de domaines. Prise de conscience qu'un projet est long à aboutir.

*Intervention de Frédéric Rivoire* : très enrichissant, et on se rend compte que la gestion d'une commune n'est pas simple. Bonne équipe, convivialité. Quelques difficultés pour faire un résumé lors des comptes rendus sur les commissions mais cela s'apprend et c'est une bonne expérience.

*Intervention de Sabrina Petit* : une expérience enrichissante, sujets variés, humainement très intéressant, cela permet de rencontrer des personnes. Participer au conseil municipal permet de prendre conscience des responsabilités de l'engagement de chacun, belle expérience. Tout citoyen devrait participer une fois dans sa vie à un conseil municipal pour se rendre compte de ce que cela peut apporter et des tâches à accomplir.

*Intervention d'Yves Bonnard* : cela permet de découvrir tout le fonctionnement d'une Commune et de la CCMDL, bonne entente, très bonne expérience, à poursuivre

*Intervention d'Evelyne Monteiller* : avis partagé avec tout ce qui a été dit. Chaque membre de l'équipe de par sa personnalité et ses connaissances apportent beaucoup à cette équipe municipale. Quelques regrets car avec sa vie professionnelle, elle ne peut pas se libérer pour participer à certaines actions ou réunions, quelques difficultés pour s'investir plus. Elle remercie Solen d'avoir pris la partie culture. Satisfaite sur les commissions auxquelles elle participe, elle remercie Florence du très bon travail réalisé sur la partie communication.

*Intervention de Roland Thollet* : cela se passe très bien, au niveau des commissions communales une très bonne écoute de tous. C'est plus compliqué à s'investir au sein des commissions de la CCDML. Ce n'est pas la même façon de procéder. Être conseiller municipal a permis aussi de connaître tout le territoire de la commune.

*Intervention de Stéphanie Malle* : est ravie d'être au sein de cette équipe municipale, c'est agréable, il n'y a pas de jugement, chacun peut s'exprimer librement, frustrant parfois de ne pas pouvoir plus s'investir pour cause de vie professionnelle. Dans le cadre de ses missions au niveau social, elle souhaite se concentrer sur des actions sur la Commune. Faire connaître Archipel sur Aveize et mettre en place quelques activités comme le centre de loisirs...

*Intervention de Laurent Lhomme* : venant d'une autre région, il est content d'avoir intégré cette équipe. Celui lui a permis de faire de nouvelles rencontres au sein du conseil municipal et de s'investir pour la commune. Prise de conscience de missions importantes pour gérer une commune, content d'avoir intégré cette équipe.

*Intervention de Solen Riou* : ayant intégrée l'équipe en 2022, elle remercie de l'accueil chaleureux qui lui a été fait et s'est sentie intégrée de suite. Bonne entente, ravie de s'investir pour la commission culture et hâte de voir les prochains projets.

*Intervention de Jean Yves Blanchard* : la fonction d'adjoint une nouvelle expérience. Cela lui demande de s'investir un peu plus. Le fait d'aller sur le terrain, d'aller à la rencontre des personnes, lui convient tout à fait. Il préfère les contacts, les relations. Une équipe rajeunie, avec une bonne entente et chacun sait écouter l'autre. Très bonnes commissions, les membres

s'investissent. Autre point positif : les habitants de l'argentière sont bien représentés au sein de cette équipe.

*Intervention de Florence Thizy* : beaucoup de partages, bonne ambiance, cette expérience lui permet de connaître des personnes sur la commune. Belles rencontres avec les associations. Beaucoup de solidarité à Aveize. La fonction d'adjointe demande plus d'implications et elle se rend compte de la lourdeur administrative et tout ce qui est demandé à la mairie. Elle apprécie ses missions (mettre à jour le site internet, panneau Pocket, le petit aveizois et la gestion du bulletin municipal).

*Intervention de Jean Claude Voute* : c'est le troisième mandat en tant qu'adjoint. Il remercie les membres de la commission requalification centre bourg : très bonne équipe, très impliquée. Il a beaucoup apprécié. Il souligne le travail formidable de Florence, il essaye de l'aider pour les articles du bulletin. Une bonne ambiance, un point négatif : la lourdeur et la lenteur administratif d'un projet. Et il rejoint la remarque de Sabrina sur le fait que chacun devrait être conseiller municipal une fois dans sa vie pour se rendre compte de comment fonctionne une commune.

*Intervention d'Estelle Geffard* : apprécie les commissions dans lesquelles elle participe, bonne ambiance, une écoute et une solidarité. Elle se rend compte qu'être responsable d'une commission demande plus d'investissement et de charges de travail mais cela lui plaît. Elle apprécie beaucoup l'entraide qui est présente au sein de l'équipe, c'est très agréable et appréciable. Elle s'interroge sur ses rapports avec les agents si elle doit être plus présente. M le Maire explique que sa manière de fonctionner est très bien, car il fait le point avec les agents tous les lundis avec les demandes des adjoints et des responsables des commissions. Elle est gênée car peu disponible pour la commission petite enfance de la CCMDL car les horaires ne lui conviennent pas avec sa vie professionnelle.

Monsieur le Maire remercie sincèrement tous les conseillers municipaux d'avoir accepté cette mission et d'avoir accepté d'être sur sa liste. En plus, la mise en place a été difficile avec le covid. Mais, il trouve que chacun a très vite pris son rôle, assuré ses missions dans les diverses commissions. Les élus sont aussi très présents dans les commissions de la CCMDL. Il indique aussi que tous les agents donnent entière satisfaction, Il remercie Céline qui est toujours disponible pour donner les informations nécessaires et faciliter le travail des élus. Il est très satisfait car chacun s'implique, les adjoints remplissent très bien leur rôle dans leurs missions. La création de la commission requalification du centre bourg a été une belle expérience, chacun a pu s'exprimer ce qui a permis d'avancer. S'écouter, s'exprimer, donner son avis, des atouts pour avancer dans un projet. Il est important que chacun se sente à l'aise. C'est aussi pour lui motivant de travailler dans cette bonne ambiance avec ces moments de convivialité.

Des programmes importants sont encore à réaliser au cours de ce mandat. Il rappelle qu'il est disponible et que chacun ne doit pas hésiter à venir le voir. La communication est importante entre les membres d'une équipe. Ils peuvent aussi pendant les heures d'ouverture du secrétariat venir en mairie et prendre connaissance des différents courriers. Le bureau des adjoints est aussi à leur disposition pour travailler sur un dossier/projet. Chacun ne doit pas hésiter à faire part de ses idées, car c'est avec l'action de tous que le village évolue. Notre rôle est de gérer au mieux notre commune.

<b>Point sur les projets du Centre social Archipel</b>
--------------------------------------------------------

Mme Stéphanie Malle informe d'une rencontre avec deux responsables du centre social Archipel : celle du centre de loisirs et celle du BAFA. Pour Aveize, elle souhaite se concentrer sur les projets suivants :

- *le Centre des Loisirs sur Aveize durant l'été 2024* : une semaine de centre de loisirs pourrait être organisée sur Aveize en 2024. Ce centre de loisirs fonctionne avec la présence de bénévoles, qui sont là pour soutenir les professionnels qui encadreront les enfants. Afin de faire connaître le centre de loisirs et son fonctionnement aux parents ayant des enfants de 4 à 12 ans, un flyer sera réalisé. Ensuite un deuxième flyer sera élaboré pour expliquer la démarche d'Archipel et le besoin des bénévoles. Une intervention sera programmée à un conseil d'école afin d'en informer les familles.

- *BAFA* : élaboration d'un fascicule pour faire connaître cette action, connaître les différents financements possibles. Projet d'un questionnaire destiné aux jeunes pour demander un financement à la mairie. Ce questionnaire serait soumis au conseil municipal pour l'attribution ou non d'une subvention afin d'aider le jeune au financement de son BAFA. Ce fascicule pourrait être disponible en mairie. Le conseil municipal valide cette proposition.

- *Bus itinérant et ressources jeunes* : Marie du centre social travaille beaucoup avec Véronique de la médiathèque et de nouvelles interventions devraient avoir lieu tout au long de l'année.

Afin de faire connaître Archipel, une manifestation pourrait être organisée sur Aveize vers le city stade le lundi 10 juillet 15h à 18h30 : « Aveize plage ». Accueils pour les enfants, espace découverte pour les adolescents et les seniors avec un stand de jus de fruits frais. Le conseil municipal y est favorable. Il convient de réserver le chapiteau du groupe d'animation, des tables et des bancs à la mairie.

#### Questions diverses

- Projet sur le site Grégoire : Monsieur le maire informe du suivi du dossier, deux sociétés ont répondu à l'appel à projet.
- Intervention des archivistes du cdg 69 à compter du 09 mai pour une durée de 36 jours.

#### Compte rendu des réunions et commissions diverses

- *Commission fleurissement et gestion des déchets* : Mme Estelle Geffard informe que les agents ont préparé les massifs et planté les graines. La commission fleurissement a installé les décors (moulins à vent colorés) dans les massifs. Organisation d'une journée rempotage. Avec un groupe de bénévoles, installation de la haie sèche au plan d'eau. Des moments très sympas. Les canards traversent la route.
- *Commission requalification centre bourg* : M Jean Claude Voute informe qu'un devis de 453€ HT a été signé ce soir pour la confection d'un panneau 1m\*1m racontant l'histoire de l'église d'Aveize à installer sous le kiosque et un panneau de format A4 devant la haie sèche. 10 plots routiers LEDS Solaires clignotant bleu seront commandés pour être posés au carrefour du trêve et sur la place de l'église.
- M Jean Claude Voute informe que le 7 juillet une sortie avec l'école est organisée avec une petite randonnée et un pique-nique. Un appel aux bénévoles est lancé pour accompagner.

- *Commission communication* : Mme Florence Thizy fait part qu'il y a beaucoup d'informations à communiquer via Panneau Pocket et site Internet. Elle remercie les conseillers pour la distribution du Petit Aveizois
- *Commission communale des impôts directs* : Mme Florence Thizy fait part de la réunion du 17 avril afin d'étudier les valeurs locatives des locaux d'habitations suite à des autorisations d'urbanisme, des changements d'affectations...
- *Commission voirie* : M Jean Yves Blanchard informe qu'ils ont reçu l'étude établie par l'agence technique départementale pour la Rue Croix Michel avec trois projets : plateau de retournement, carrefour Croix Michel, et rue de la Croix Michel. M Frédéric Rivoire signale qu'au carrefour de la croix michel, c'est dangereux lorsqu'il y a du brouillard, il serait nécessaire de faire au moins un traçage le temps que des travaux se fassent. La CCMDL doit aussi établir une étude pour le carrefour du trêve. La commission voirie verra avec les agents pour aménager une aire de stockage vers le terrain en gore. M Yves Bonnard signale que le chemin rizoud est en très mauvais état, la chaussée est abîmée. La commission de voirie ira voir.
- *Commission Culture* : Mme Solen Riou rappelle que le samedi 29 avril animation à la Salle Jean Marie Rousset avec le Groupe Patois et la Fabrik.
- *SIEMLY* : M Laurent Lhomme fait part des points abordés : 5 millions d'euros de travaux - 17 kms de canalisations ont été changés- le siège va déménager en juin- le prix de l'eau va augmenter- la télé relève est prévue- 289 fuites réparées sur l'année 2022- action de soutien mise en place pour le Mali. M Jean Baptiste Giraud précise que pour Aveize la télé relève sera pour 2024.
- *Commission agriculture* : M Roland Thollet a participé à Duerne à une réunion pour une piste forestière au bois des Courtines. Tous les propriétaires étaient convoqués. Les travaux pourraient se faire en 2024. Piste forestière pour accéder aux bois et desservir en cas d'incendies. Deux ponts bascule et quais de déchargement ont été financés par la CCMDL : sur la route de St Martin en Haut et St Symphorien sur Coise et aux Auberges.
- M Roland Thollet informe qu'une entreprise est intervenue à Lamure pour la fibre mais sans terminer.
- *Médiathèque Municipale* : Mme Evelyne Monteiller apporte des éléments concernant les activités de la médiathèque : jeudi 23 mars il y a eu la grande lessive avec de belles réalisations - fin mars lors de 3 permanences : projections de courts métrages mais peu de fréquentation (une nouvelle demande sera faite pour l'année prochaine) - exposition au printemps sur les fleurs et les graines.
- *Ecole* : Mme Evelyne Monteiller précise que enfants de l'école (grande section au cm2) sont partis 3 jours en voyage scolaire en Auvergne. Hébergement à la Bourboule, 3 jours complets : des journées très bien organisées, des visites très riches adaptées à chaque âge, très belle sortie scolaire, un beau projet réalisé.
- *Commission assainissement* : M Yves Bonnard fait part des divers points abordés lors de cette réunion dont les différents travaux sur la CCMDL comme les travaux de séparatif à Ste Foy l'Argentière et à St Symphorien sur Coise. Concernant la station d'Aveize, la pompe de transfert des boues sera changée. Le diagnostic des réseaux d'Aveize a redémarré La station de la Giraudière est en phase de contrôle. Les boues de station sont redevenues épandables sur les terrains agricoles. La taxe d'adhésion au réseau d'assainissement va augmenter. Un contrôle pourrait être mis en place lors d'une vente d'une maison afin de vérifier qu'elle est bien raccordée au réseau d'assainissement.
- *SIMA COISE* : M Yves Bonnard dit qu'il y a beaucoup de mouvements dans les équipes, tous les techniciens sont partis. Dans le contrat de rivière et sur le secteur du



SIMA COISE un plan d'aide pour les agriculteurs pour des actions en faveur de l'environnement pourrait être mis en place. Recherche des zones humides sur le secteur de la Gimond. Au niveau du SPANC, proposition de vidanges groupées des fosses est reconduite, les personnes intéressées peuvent s'adresser au SPANC.

- *SIVOS* : Mme Sabrina Petit informe que lors de cette réunion ils ont voté les subventions, les budgets. Mme la principale du collège a fait un point sur les projets.
- *CCAS* : Mme Sabrina Petit informe que lors de la réunion du ccas, approbation et vote du budget 2023, un point sur la collecte des restos du cœur et réflexion sur la possibilité de faire un repas.
- *Commission animation* : M Frédéric Rivoire informe que pour le marché nocturne du 7 juillet, ils recherchent des producteurs.
- *Tourisme* : Mme Sabrina Bouchut informe qu'elle n'a pas pu assister à la réunion tourisme au cours de laquelle ont été abordées les boucles VTT. Elle présente au conseil municipal 4 circuits Randoland pour les enfants avec des questions adaptées tout au long du parcours. Il reste à finaliser ces balades ludiques pour les enfants avant impression.
- *Commission de gestion des déchets* : M Jean Baptiste Giraud fait part des points abordés lors de cette réunion : point sur les budgets, présentation du COPIL déchets, réorganisation des déchetteries, organisation des déchetteries en termes d'horaires d'ouverture. Accès des professionnels : mettre en place une carte prépayée avec un certain nombre de passages. Actuellement deux gardiens, peut-être prévoir trois gardiens. Retour des communes sur le déploiement des colonnes. Point d'avancement sur le logiciel qui se met en route dans un but de facturer dès le mois d'avril. Il y aura un flyer qui expliquera la hausse de la redevance, chaque personne pourra créer son propre espace. Nouveau centre de tri à Firminy à partir du 01.01.2024
- *Cyclo des monts le samedi 10 juin* : il sera organisé sur une journée avec deux circuits : un des circuits passe à Aveize au moment du repas de midi.

Séance levée à 23h39

Procès-Verbal approuvé par les membres présents lors de la séance du 25 mai 2023.

Le Maire, Michel BÖNNIER

Le secrétaire de séance, Florence THIZY



Affichée et Publiée le 26 Mai 2023